

Compte Rendu de l'audition

Véronique Andrieux, impliquée dans l'évaluation des objectifs du millénaire, souligne que **les questions de climat et de biodiversité** sont désormais très **saillantes et universelles**. Malgré un état du monde qui suscite l'inquiétude à quatre ans de l'échéance des ODD, certaines lueurs d'espoir persistent sur les enjeux environnementaux.

Climat, biodiversité et protection des forêts

Le **WWF** concentre ses **actions sur la biodiversité liée aux océans, aux forêts, à l'eau douce et à la vie sauvage**, tout en luttant contre la déforestation causée par une pression humaine, notamment l'agriculture industrielle intensive. Si le **climat** est actuellement le **troisième facteur de dégradation de la biodiversité**, il risque d'en devenir le premier si nous ne respectons pas l'Accord de Paris et de nombreuses espèces ne peuvent s'adapter au rythme du changement climatique. Le **WWF** s'inscrit dans les conventions de Rio, en particulier la Convention sur la diversité biologique (CDB) et, par son statut d'observateur, il suit les différentes COP, même si la COP 30 n'a pas été un franc succès.

Mécanismes de financement, géopolitique et enjeux du multilatéralisme

Les forêts étant des **communs utiles à tous et présents sur toute la planète**, leur protection requiert des **solutions multilatérales** afin que les pays hôtes n'en supportent pas seuls les coûts. **L'absence de mention de la sortie progressive des énergies fossiles lors de la COP 30** est perçue comme un **échec**, cassant la dynamique de Dubaï et Glasgow. Parallèlement, la **construction de la confiance** entre le Nord et le Sud reste **irrésolue**, notamment autour des engagements des pays riches en matière de financement « climat ».

Cette **nouvelle réalité géopolitique** s'inscrit dans un processus qui paraît sans fin, avec un cadre de négociation qui **semble bloqué dans un logiciel du 20e siècle** et marqué par des tensions persistantes. Dans ce contexte, la Chine multiplie ses investissements dans les technologies vertes tant pour sa propre production énergétique que pour les exporter, tout en continuant paradoxalement d'ouvrir des centrales à charbon. Cependant, l'année 2025, marquée par le pic des émissions en Chine et en Inde, apporte **une forme d'optimisme** car **le virage écologique y est désormais indissociable du développement économique et humain, faisant sens bien au-delà des seuls objectifs climatiques**.

Réglementation européenne et engagement des entreprises

Le contexte géopolitique s'alourdit avec le retrait des États-Unis de certains accords, tandis que l'Union européenne recule sur le *Green Deal*, comme l'illustre le report du règlement sur la déforestation, par exemple. Sur le plan réglementaire, le **WWF** suit de près les directives CSRD (*Corporate Sustainability Reporting Directive*) et CS3D (*Corporate Sustainability Due Diligence Directive*) sur la transparence, le *reporting* extra-financier et le devoir de vigilance des entreprises, qui a été partiellement affaiblie ainsi que la directive *Green Claim* qui a été suspendue. En France, le Plan national de restauration de la nature a été préservé, mais des risques de révision à la baisse pèsent en Europe sur les directives habitats, oiseaux ou eau. Concernant les entreprises, si la maturité sur le climat progresse, elle reste bien moindre sur la biodiversité. À cet égard, le **WWF** accompagne des acteurs dans la transformation de leurs modèles d'affaires ou de leurs pratiques d'approvisionnement, comme AXA sur la

déforestation ou Novotel sur le *sourcing* responsable des produits de la mer. L'organisation, dirigée par Véronique Andrieux, plaide pour l'instauration d'un **siège dédié aux questions portant sur la nature dans les conseils d'administration** des sociétés et analyse les *reportings* nature des entreprises du CAC 40 pour identifier les écarts entre les discours et les actes.

Actions de terrain et réalisations

Sur le terrain, les missions s'adaptent aux **spécificités de chaque territoire**. Par exemple, en **Guyane**, l'action se concentre sur la **lutte contre l'orpaillage et la pêche illégale**, tandis qu'en **Nouvelle-Calédonie**, l'accent est mis sur le **suivi** des populations de **dugongs et de tortues marines** et la **prévention des incendies**.

En écho au rapport « **Planète Vivante** » du WWF à l'international, le rapport « **France Biodiversité 2025** » a été lancé pour illustrer l'évolution des espèces sur notre territoire. Ce document met en lumière des **trajectoires contrastées**, montrant que des espèces autrefois menacées d'extinction se rétablissent aujourd'hui quand il y a un portage politique fort et des moyens financiers et humains à la hauteur, alors que d'autres continuent de décliner. Si de fortes inquiétudes persistent, ces résultats prouvent que **des mesures de protection cohérentes, basées sur la science et financées dans la durée permettent d'obtenir des résultats concrets**.

Par ailleurs, et sans exhaustivité de toutes les actions menées par le WWF, le projet « **Nature Impact** » vise à protéger les vieilles forêts françaises grâce à l'innovation, notamment l'usage de la bioacoustique et de l'intelligence artificielle pour identifier les espèces menacées. Le WWF envisage également de co-acquérir avec la **LPO** une **zone humide d'importance** (un ancien site de production de tourbe) afin de restaurer les tourbières et de protéger les corridors migratoires. Le WWF explore également des innovations financières telles que le « **Crédit du vivant** », un mécanisme rémunérant les agriculteurs sur la base d'indicateurs de biodiversité robustes comme la présence de vers de terre ou de bourdons.

Madame Andrieux insiste sur **l'importance du cadre : c'est dans les domaines qui sont regardés, mesurés et reportés que l'on obtient des avancées**. Mais disposer de mesures et de *reporting* ne suffit pas, pour progresser **il faut aussi un cadre de lois et de réglementations favorable à la nature** et qui permette aux activités humaines de **rester dans les limites planétaires et de préserver les services écosystémiques**. Nous avons besoin de ce cadre.

Innovation et reconnexion des citoyens à la nature

Pour les prochaines années, Madame Andrieux insiste sur la **nécessité d'innover** pour garantir des résultats marquants. Le WWF teste ainsi des **modèles d'innovation technologique**, par exemple via le projet « Nature Impact » précité qui collabore avec une start-up française spécialisée en bioacoustique et utilise l'IA pour identifier les espèces menacées. Il s'agit de mettre l'innovation au service des **ambitions renouvelées du WWF**.

Au-delà de l'innovation au service de la conservation, une attention vive est portée sur le **plaidoyer en France et en Europe** face aux reculs dans la réglementation et les nouveaux rapports de force politiques et financiers. Madame Andrieux met ainsi l'accent sur **l'investissement dans l'opinion publique et la reconnexion des citoyens à la nature**. À cet égard, la **biodiversité** doit être portée comme un **socle commun** de ce qui nous rassemble.

L'enjeu pour l'organisation est de devenir **plus performante dans sa communication** en utilisant un langage simple et direct qui touche les cœurs dans un paysage saturé d'informations. Cela implique par exemple de s'appuyer sur des **personnalités de proximité** pour **incarner ces messages** et d'aller à la rencontre des Français là où ils se trouvent pour les inviter à « **être dans la nature pour la ressentir** ».

Enfin, cette stratégie passe par des **partenariats médias** et la **création d'histoires qui font rêver, sans jamais faire de compromis sur la rigueur scientifique**. L'ambition est de porter un message qui s'adresse à tous. Il est désormais essentiel **d'ouvrir les portes et les fenêtres vers l'autre pour essaimer ces enjeux de manière universelle**.